



Vous et l'Agam

QUE PEUT-ON FAIRE POUR VOUS ?

MAI 2026



agam

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE



L'intelligence territoriale partagée

Les collectivités sont aujourd'hui confrontées à des transformations profondes : adaptation au changement climatique, transitions démographiques, économiques et sociétales, évolution des besoins en matière d'habitat, de mobilités, d'inclusion sociale ou encore d'accès aux services. Ces mutations interrogent directement les choix d'aménagement, les outils de planification, les modalités de coopération territoriale et, plus largement, les manières de penser et de fabriquer les territoires.

Face à ces enjeux, l'Agam, l'agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise accompagne depuis 1969 les collectivités et leurs partenaires dans la compréhension des dynamiques territoriales, l'élaboration de stratégies et la mise en œuvre de projets.

En partant de questions concrètes auxquelles sont confrontés les acteurs locaux, ce document permet de mieux comprendre la façon dont l'agence d'urbanisme peut contribuer à y répondre à travers ses études, réflexions et accompagnements.

Comment dynamiser mon centre-ville ?

Redynamiser le centre-ville de ma commune, c'est réinvestir son centre, ses espaces-publics, prendre en compte la vacance des logements, penser la revitalisation commerciale...

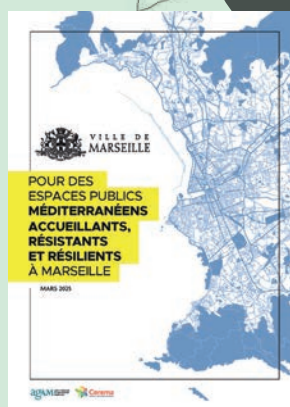
Cela participe à l'animation urbaine, à améliorer la qualité de vie des habitants de ma commune et à l'attractivité économique locale.

Par cela, je préserve le patrimoine de ma commune, son paysage, son caractère, tout en l'adaptant et en intégrant davantage de nature en ville pour penser à demain.

Je fais appel à l'Agam, qu'est-ce que j'y gagne ?

L'Agam intervient comme outil d'aide à la décision dans chacun des ces projets, pour co-construire ensemble des projets cohérents et harmonieux.

“ Je veux réaménager l'espace public de mon centre-ville et réorganiser le stationnement de ma commune ”



Le Manifeste des espaces publics
réalisé en 2025



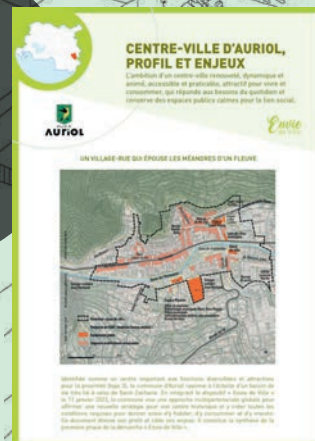
“ Je souhaite préserver le patrimoine de ma commune, je réfléchis au devenir et à l'évolution d'une cité historique qui doit être réhabilitée. ”



Cité cheminote à Miramas
réalisé en 2024

“ Je souhaite réfléchir à une stratégie de développement de mon centre-ville, définir les secteurs de projets en cohérence avec les secteurs à enjeux et les actions déjà engagées. ”

**Démarche
Envie de Ville**
réalisé en 2024



“ Je souhaite repenser une place pour créer un lieu agréable où il fait bon vivre, en prenant en compte les attentes, et les usages des habitants et des commerçants. ”



**Requalification de la place
Mitterrand à Manosque**
réalisé en 2025

Comment mieux aménager ma commune en répondant aux besoins des habitants ?

Aménager ma commune c'est réinvestir son centre, accueillir de nouveaux habitants, soutenir l'activité économique tout en améliorant la qualité environnementale. En somme, résoudre l'équation du développement, de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique.

Je fais appel à l'Agam, qu'est-ce que j'y gagne ?

Identifier les potentiels de renouvellement urbain, optimiser le foncier existant, définir des scénarios de développement compatibles avec les objectifs de sobriété, de transition climatique et écologique et sécuriser les décisions dans un cadre réglementaire en constante évolution.

“ Je souhaite connaître les friches de ma commune pour mieux penser leur devenir et leur reconversion afin de les requalifier et d'éviter de consommer du foncier en tension. ”



Inventaire des friches urbaines
réalisé en 2024

“ Je développe ma commune en réfléchissant aux différentes formes urbaines existantes et possible pour offrir un cadre de vie de qualité dans un budget maîtrisé. ”

Puis-je surélever les bâtiments de ma commune ? Quel modèle de sobriété foncière pouvons-nous mettre en place ? ”

Analyse et stratégie foncière
réalisé en 2023



“ Je souhaite anticiper les futurs besoins de mes habitants et leur offrir un logement adapté pour chacun. ”

“ Je désire mieux comprendre l'état réel de la protection des espaces naturels sur ma commune et la renforcer si je l'estime nécessaire. ”



Besoins en résidences pour les personnes âgées
réalisé en 2024



Indice de Protection Environnementale
réalisé en 2025

“ Je souhaite articuler les transports en commun avec le tissu urbain tout en améliorant son efficacité. ”



Intégration urbaine d'un Pôle d'échanges multimodal (PEM) à St-André
réalisé en 2024

“ Je veux anticiper le développement de ma commune et les (futurs) besoins des parents et des enfants. Anticiper les besoins de la petite enfance c'est renforcer l'attractivité de ma commune. ”



Études prospectives de la petite enfance
réalisé en 2024

“ Je préserve le cadre de vie de mon territoire, ses espaces naturels et agricoles, et j'anticipe les futurs projets de développement. Tout le monde y gagne. ”



Orientation d'Aménagement et de Programmation “Calanques / Garlaban”
réalisé en 2025

Comment améliorer la qualité de vie de mon territoire ?

Je préserve l'identité de ma commune, ses paysages, son bâti.

J'offre un cadre de vie attractif, des services accessibles, des espaces publics de qualité, des mobilités adaptées pour améliorer le quotidien de mes habitants, qu'ils soient en bonne santé et heureux d'y vivre.

Je fais appel à l'Agam, qu'est-ce que j'y gagne ?

Apporter une vision d'ensemble, objectiver les besoins du territoire, éclairer les choix d'aménagement, construire une stratégie réaliste et partagée pour renforcer durablement les conditions d'habitabilité et le bien-vivre local.

“ Je souhaite mettre en oeuvre des projets qui améliorent à la fois la qualité de vie et la santé des habitants. ”



Urbanisme favorable à la santé

réalisé en 2022



“ Je souhaite transformer un quartier fragilisé en un territoire de projet autour des questions de cohésion sociale, du renouvellement urbain et le développement économique. ”

Appui au Contrat de ville métropolitain

réalisé en 2025



“ Je veux développer la nature en ville pour apaiser l'espace public, réduire la surchauffe urbaine et améliorer le cadre de vie, en commençant par travailler sur la voirie ”



Stratégie de renaturation de la Ville de Marseille
réalisé en 2026

“ J'ai besoin de solutions progressives, opérationnelles et discutées avec les habitants pour diminuer l'emprise de la voiture dans mon espace public ”



Apaisement du Littoral Sud
réalisé en 2024-2025

“ J'anticipe le devenir de ma commune en travaillant l'articulation et la compatibilité de mes projets dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). ”



Accompagnement PLUi
réalisé en 2024

“ Je participe à l'apaisement de ma commune et au déploiement des zones calmes sur mon territoire. ”



Plan de prévention du bruit
réalisé en 2024

[illegible]



Document conçu et réalisé
par l'Agence d'urbanisme de l'agglomération Marseillaise

Directeur de publication :
Frédéric Bossard

Imprimé sur un papier 100 % recyclé
Marseille - Mai 2026

www.agam.org





Immeuble Adriana
1, place Jules Guesde
13002 - Marseille

☎ 07 50 72 82 23

✉ agam@agam.org

www.agam.org



agam

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE